

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/LF N° 2026 - 412

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

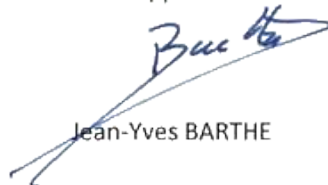
Article unique : Sont admis à concourir au concours externe des Ingénieurs d'Etudes n°13 BAP E «Ingénieur statisticien – Statisticien démographe RH », les candidats dont les noms suivent :

ALLOU	Anet jean	HINI	Benjamin
ANDRIANJANAKA	Nomena	KWEKEU KWEKEU	Aymard Loïc
CARON	Emmanuel	LAYNAUD	Jérémy
DUCOUX	Yoann	LEDUC	Julie
DUFURNET	Clara	MADJEKI-MA-MOUSSAVOU BIGNOUMBA	Cédric Paul
HAKIMI	Sanae	MAHAMANE	Zeinabou
HAMMACHE	Lydia	TIENDREBEOGO	Stéphanie
		VIRASSINGARAYAR	Heike

Fait à Paris, le 09/09/2026

Pour le Directeur du Département des Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


Jean-Yves BARTHE